



PRÉFET DE LA MARTINIQUE



Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 9 octobre 2019

Invitation presse

MIEUX ACCOMPAGNER LES MARTINIQUAIS LES PLUS FRAGILES : L'ÉTAT ET LA CTM SE MOBILISENT

La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté annoncée le 13 septembre 2018 par le président de la République vise à rompre la reproduction de la pauvreté dès les premières années de la vie et à garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants. Il s'agit de réduire les inégalités sociales et culturelles, d'assurer à tous un parcours de formation permettant un parcours facilité d'insertion, de formation et d'accès à l'emploi pour les plus fragiles.

Dans ce cadre, la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi sera signée par Franck Robine, préfet de la Martinique, Clara Thomas, haut-commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté et Alfred Marie-Jeanne, président du conseil exécutif de la collectivité territoriale de Martinique :

le jeudi 10 octobre 2019 à 10H30

en salle Camille Darsières de l'Hôtel de la CTM à Cluny.

Contacts réservés aux médias :

Oualid SAHTOUT 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –

oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Renelise MOUTENDA – 06 96 01 15 66 -

renelise.moutenda@collectivitedemartinique.mg

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972